

**Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de
Paris la Villette**



**Marché Public à Procédure
Adaptée**

Lettre de consultation

**CONCEPTION ECLAIRAGE ET COORDINATION
DE TRAVAUX DE L'AMPHI 302**

Octobre 2011

Paris, le 21 octobre 2011

*Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris
la Villette
144 av de Flandre
75019 Paris*

Référence du dossier : MAPA-FLANDRE-CONCEPTION DE L'ECLAIRAGE ET COORDINATION DE TRAVAUX DE L'AMPHI 302
Octobre 2011

Personne en charge du dossier

Nom : Philippe Bourdier

Service : Gestion des bâtiments

Téléphone : 01 44 65 23 10 et 23 79

Télécopie : 01 44 65 23 01

Adresse Internet : philippe.bourdier@paris-lavillette.archi.fr
mohamed.belgherbi@paris-lavillette.archi.fr

Madame, Monsieur

L'ENS d'Architecture de Paris la Villette fait un appel à concurrence permettant de répondre à un Marché Public à Procédure Adaptée passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Le présent marché a pour objet le choix d'un concepteur pour une mission de conception de l'éclairage et de coordination de travaux de l'Amphi 302 de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette située

144 av de Flandre 75019 PARIS

Locaux : Amphi 302

Vous trouverez dans ce document :

- Les conditions particulières et générales du marché

Si vous êtes intéressé pour participer à cette mise en concurrence, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner ce dossier composé de :

- Des références de prestations analogues
- Note méthodologique sur ce type de mission et les rapports avec la maîtrise d'ouvrage
- Grille d'honoraires par tranche de montant de travaux et de niveau de complexité, ainsi que le taux horaire de mission ou d'étude ponctuelle
- Les conditions particulières complétées en les zones grisées, datée et signées par une personne dûment habilitée

Votre réponse devra être envoyée à l'adresse suivante :

ENS d'Architecture de Paris la Villette
MAPA - FLANDRE - MISSION DE CONCEPTION DE L'ECLAIRAGE ET COORDINATION
DE TRAVAUX DE L'AMPHI 302 OCTOBRE 2011
144 av de Flandre
75019 Paris

avant le : 4 novembre 2011 (12 heures)

tampon « arrivée du courrier » à l'école faisant foi.

Les offres économiquement les plus avantageuses seront déterminées en fonction de critères de jugement

Le choix du titulaire de marché sera donc effectué en fonction des critères suivants :

Critère 1 : Références dans le domaine spécifié :

pondération : 40%

Critère 2 : Note méthodologique sur ce type de mission et les rapports avec la maîtrise d'ouvrage :

pondération : 30%

Critère 3 : Grille d'honoraires par tranche de montant de travaux et de niveau de complexité, ainsi que le taux horaire de mission ou étude ponctuelles :

pondération : 30%

Vous pouvez vous présenter seul ou en présentant un sous-traitant.

Si vous souhaitez faire appel à un ou plusieurs sous-traitant, vous indiquerez :

- Le nom et les coordonnées du ou des sous-traitants
- La nature de la prestation sous-traitée
- Le montant de la prestation sous-traitée
- Les conditions de paiement du sous-traitant.

Si vous remettez une offre, le délai de validité de votre offre sera de 60 jours à compter de la date fixée pour l'envoi limite des offres. Le prix tel qu'il figure dans le marché ne pourra pas être modifié et vous serez tenu d'assurer votre prestation dans les conditions définies dans le marché et dans votre proposition.

Il vous est demandé de produire les documents de marché public DC1, DC2, DC3 et DC4. Ces documents sont téléchargeables sur le site du MINEGI : www.minefi.gouv.fr, rubrique « marchés publics »

En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque membre du groupement, chaque co-traitant produira ces documents.

Pour tout renseignement administratif, veuillez contacter :

Philippe Bourdier (philippe.bourdier@paris-lavillette.archi.fr)

Pour tout renseignement technique, veuillez contacter :

philippe.bourdier@paris-lavillette.archi.fr ou
mohamed.belgherbi@paris-lavillette.archi.fr

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.